

NL

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction interdépartementale des routes du
Sud Ouest

Service Modernisation Entretien et Exploitation
Division maîtrise d'ouvrage
Affaires juridiques et domaniales

Nos réf : *smee 18d0054*
Vos réf : SCOT du Pays du Lauragais arrêté
Affaire suivie par : Sébastien Fernandez
sebastien.fernandez@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 05 61 58 62 34 _ fax : 05 61 58 62 01
Courriel : smee.dirso@developpement-durable.gouv.fr

19 JAN. 2018

Toulouse, le

DDT31
Service Territorial
Pôle Territorial Nord
Unité Portage Politique Nord Lauragais
Cité administrative
2 bd Armand Duportal
BP70001
31074 Toulouse cedex 9

Service Territorial

23 JAN. 2018

Objet : Projet du SCOT du Pays du Lauragais arrêté – avis DIR Sud-Ouest

En réponse à votre courrier du 28 décembre 2017, je porte à votre connaissance que la DIR Sud-Ouest n'a aucune observation à formuler sur l'arrêt du projet du SCOT du Pays du Lauragais.

En effet, aucune route du réseau routier national géré par la DIR Sud-Ouest n'emprunte le territoire de ce SCOT.

Le directeur interdépartemental des routes,

Le chef de la division
Maîtrise d'Ouvrage

JFM
Jean-François MESSAGER

Copie à : AJD, chrono



•

3/10/2024